

L'Empire & les Traités de Westphalie, dont Sa Majesté est garante.

II. Le Landgrave n'entrera dans aucun engagement contre le Roi & ses Alliés, & ne donnera jamais des troupes contre la France & ses Alliés, & ne fournira aux ennemis de Sa Majesté & de ses Alliés aucune assistance ni directe ni indirecte.

III. Ce Prince ne donnera ses suffrages aux assemblées générales & particulières de l'Empire contre les intérêts de Sa Majesté; il les emploiera au contraire, de concert avec la France, à faire cesser les troubles de l'Empire.

IV. Dans cette vûe Son Altesse Sérénissime donnera à la solde du Roi ses troupes, qui ont servi dans l'Armée Hanovrienne, sous les conditions dont on conviendra de part & d'autre, & sur-tout sous celle qu'elles ne soient point obligées de servir dans la présente guerre contre Sa Maj. Britannique.

V. En revanche Sa Majesté rendra au Landgrave, dès la signature de ce Traité, ses Etats, & toutes choses seront remises dans la situation où elles étoient avant l'entrée des troupes Françaises dans ces Pays.

VI. Ces Etats ainsi seront non-seulement évacués des troupes Françaises dès la conclusion dudit Traité, & seront exempts par conséquent des quartiers d'hiver & de toute livraison ou contribution ultérieure, soit d'argent, de grains, de fourages, de bois, de bétail ou autres, quoique déjà imposées aux Sujets de Hesse; mais Sa Majesté fera payer aussi dorénavant, argent comptant, les vivres & toutes autres subsistances dont ses troupes pourroient avoir besoin du Pays de Hesse, sous la condition pourtant qu'en considération de tout ceci, le Landgrave ne fera exiger aucun droit de péage des munitions de guerre & de bouche & autres effets de pareille nature qui pourront passer par ses Etats.

VII. Le Roi promettra la garantie de tous les Etats qu'a possédés Son Altesse Sérénissime avant que les troupes Françaises s'en soient emparées, & de tous les droits que peut avoir la Sérénissime Maison de Hesse-Cassel.

VIII. Sa Majesté garantira à ce Prince l'acte d'assurance lui donné par son fils le Prince héréditaire par rapport à la Religion, & ne permettra pas